

21 mars 2013 – Corbeil-Essonnes

A l'école

En 1808, le baccalauréat est créé, mais il est réservé aux garçons.

En 1861, 53 ans plus tard, les filles peuvent passer le baccalauréat.

En 1924, les programmes du baccalauréat sont les mêmes pour les filles et pour les garçons. Ce qui signifie que l'on considère d'une part que les filles peuvent être évaluées sur les mêmes compétences que les garçons et qu'elles peuvent prétendre au même diplôme.

Aux filles les lettres, aux garçons les sciences ?

Les filles ont de meilleurs résultats scolaires en français que les garçons, ont plus souvent leur bac et une licence, voire un master, et sont plus présentes à l'université (58 % des étudiants).

Mais les garçons réussissent mieux en mathématiques et sont beaucoup plus représentés dans la filière S au lycée, qui conduit aux filières les plus sélectives de l'enseignement supérieur.

A l'université ([voir aussi notre article](#)), les garçons sont moins nombreux que les filles, mais obtiennent plus souvent un doctorat.

Les filles représentent les trois quarts des classes préparatoires littéraires, mais seulement 30 % des scientifiques (et 70 % en sciences humaines et lettres). Elles ne représentent qu'un gros quart des élèves en école d'ingénieurs.

Au final, les garçons sont beaucoup plus nombreux dans les filières qui mènent aux postes les mieux rémunérés.

Maîtrise du français et des mathématiques par sexe		
Proportion d'élèves en fin d'école et de collège qui maîtrisent les compétences de base		
Unité : %		
	Filles	Garçons
Elèves de CM2		
- français	90,3	85,6
- mathématiques	89,4	91,0
Elèves de troisième		
- français	83,2	72,4
- mathématiques	87,8	89,1
89,1% des garçons et 87,8% des filles maîtrisent les mathématiques de base à la fin du collège en 2011.		
Source : Ministère de l'Éducation nationale, Élèves de CM2 et de troisième scolarisés en France métropolitaine et dans les DOM en mars 2011.		

Taux de réussite au baccalauréat par sexe							
Unité : %							
	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010
Filles	64,9	68,2	73,9	76,8	81,6	81,9	86,9
Garçons	62,5	65,6	72,1	72,7	77,2	77,7	84,2
Total	63,9	67,2	73,1	74,9	79,5	79,9	85,6
Ecart	2,4	2,6	1,8	4,1	4,4	4,2	2,7

L'écart de réussite entre les garçons et les filles se réduit à 2,7 points de pourcentage en 2010.

Source : Ministère de l'Education nationale - Repères et références statistiques - édition 2011

Part des filles dans les principales filières en terminale au lycée	
Unité : %	
	Proportion de filles
S (scientifique)	45,2
L (littéraire)	78,7
ES (économique et sociale)	61,0
STI (sciences et technologies industrielles)	10,6
STG (sciences et technologies de la gestion)	56,0
ST2S (sciences et technologies de la santé et du social)	92,8

Source : Ministère de l'Education nationale - Repères et références statistiques - édition 2011. Année des données : 2010

Les choses changent tout de même. Les filles ont investi les bancs des universités ces cinquante dernières années passant de 42,8 % des effectifs en 1960-1961 à 57,57 % en 2009-2010.

Et elles progressent dans les écoles d'ingénieurs : de 15,7 % des élèves en 1985 à 25,9 % en 2007. Reste qu'au rythme de 10 points en 20 ans, il leur faut encore un demi-siècle pour atteindre la parité...

Ni les filles, ni les garçons ne sont meilleurs par nature à l'école. Alors pourquoi ces différences ?

Leurs modes de vie, leur éducation, les choix de leurs parents ou le fonctionnement du système éducatif et aussi les « modèles » de la vie de tous les jours, restent différenciés. Ils expliquent la plus ou moins grande réussite scolaire dans certains domaines, et, surtout les choix d'orientation vers telle ou telle filière.

Au travail

En 1907, les femmes ont le droit de percevoir leur salaire

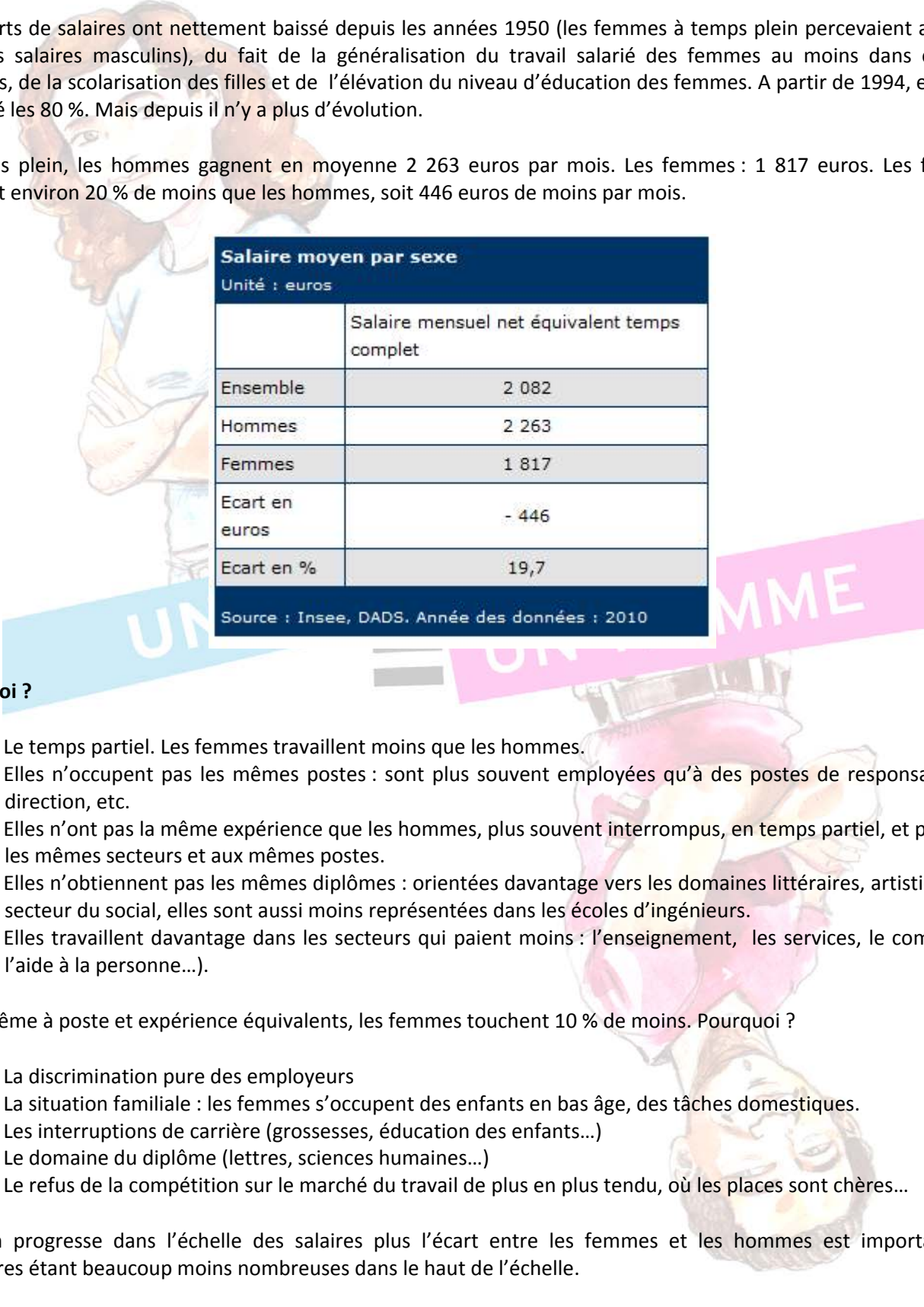
En 1965, elles ont le droit d'ouvrir un compte sans l'accord de leur mari et peuvent travailler sans l'autorisation de leur père ou de leur mari.

En 1982, la loi sur l'égalité des salaires entre hommes et femmes oblige les employeurs à payer identiquement les hommes et les femmes.

Les femmes restent moins bien payées

Les écarts de salaires ont nettement baissé depuis les années 1950 (les femmes à temps plein percevaient alors les 2/3 des salaires masculins), du fait de la généralisation du travail salarié des femmes au moins dans certains secteurs, de la scolarisation des filles et de l'élévation du niveau d'éducation des femmes. A partir de 1994, elles ont dépassé les 80 %. Mais depuis il n'y a plus d'évolution.

A temps plein, les hommes gagnent en moyenne 2 263 euros par mois. Les femmes : 1 817 euros. Les femmes gagnent environ 20 % de moins que les hommes, soit 446 euros de moins par mois.



Salaire moyen par sexe	
Unité : euros	
	Salaire mensuel net équivalent temps complet
Ensemble	2 082
Hommes	2 263
Femmes	1 817
Ecart en euros	- 446
Ecart en %	19,7

Source : Insee, DADS. Année des données : 2010

Pourquoi ?

- Le temps partiel. Les femmes travaillent moins que les hommes.
- Elles n'occupent pas les mêmes postes : sont plus souvent employées qu'à des postes de responsable, de direction, etc.
- Elles n'ont pas la même expérience que les hommes, plus souvent interrompues, en temps partiel, et pas dans les mêmes secteurs et aux mêmes postes.
- Elles n'obtiennent pas les mêmes diplômes : orientées davantage vers les domaines littéraires, artistiques, le secteur du social, elles sont aussi moins représentées dans les écoles d'ingénieurs.
- Elles travaillent davantage dans les secteurs qui paient moins : l'enseignement, les services, le commerce, l'aide à la personne...).

Mais même à poste et expérience équivalents, les femmes touchent 10 % de moins. Pourquoi ?

- La discrimination pure des employeurs
- La situation familiale : les femmes s'occupent des enfants en bas âge, des tâches domestiques.
- Les interruptions de carrière (grossesses, éducation des enfants...)
- Le domaine du diplôme (lettres, sciences humaines...)
- Le refus de la compétition sur le marché du travail de plus en plus tendu, où les places sont chères...

Plus on progresse dans l'échelle des salaires plus l'écart entre les femmes et les hommes est important, les premières étant beaucoup moins nombreuses dans le haut de l'échelle.

L'inégalité des salaires entre hommes et femmes est la plus forte chez les cadres (30,7 % en 2008) et donc parmi les salaires les plus élevés. A l'inverse, l'écart le plus faible se trouve parmi les employés (6,1 %), une catégorie majoritairement féminisée.

A la tête des entreprises

Les femmes sont moins bien payées parce qu'elles sont en parties tenues à l'écart des postes à responsabilité.

Une entreprise de moins de dix salariés sur cinq est dirigée par une femme. Pour les grandes entreprises (plus de 250 salariés), c'est moins d'une sur dix.

Nombre de femmes et d'hommes aux directions dans les grandes entreprises		
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes
L'Oréal	2	11
BNP	0	13
Michelin	1	9
Société générale	1	15
France Télécom	1	8
Carrefour	0	10

Elles sont aussi moins bien payées parce qu'elles travaillent davantage à temps partiel et prennent plus de tâches ménagères en charge...

A la maison

Que les femmes aient ou non un emploi, elles sont toujours les « championnes » du travail domestique, comparé aux hommes. Les femmes consacrent en moyenne 4h par jour aux tâches ménagères. Les hommes : 2h30. Les hommes font le plus souvent ce qui se voit et ce qui dure : le jardinage, le bricolage, la cuisine pour les invités. Et les femmes font les activités qui ne se voient pas et qu'elles doivent refaire régulièrement : les repas de tous les jours, la vaisselle, s'occuper des enfants, les lessives.

	Hommes	Femmes
Tâches domestiques :	2h24	3h52
- dont ménage, cuisine, linge, courses	1h23	3h03
- soins aux enfants et aux adultes	0h14	0h31
- bricolage	0h25	0h04
- jardinage, soins aux animaux	0h22	0h14
Temps de loisirs (télé, lecture, promenade, jeux, Internet, sport)	4h24	3h46

Les choses changent bien sûr. Mais pas bien vite : en dix ans, les hommes ont augmenté d'une minute seulement leur temps consacré au ménage !

Evolution du partage des tâches domestiques								
	Hommes			Femmes			Part des femmes en %	
	1999 (en heures)	2010 (en heures)	Evolution (en minutes)	1999 (en heures)	2010 (en heures)	Evolution (en minutes)	1999	2010
Temps domestique	1:59	2:00	1	3:48	3:26	- 22	66	63
- dont ménage, cuisine, linge, courses, etc..	1:04	1:08	4	3:06	2:35	- 31	74	70
- dont soins aux enfants et aux adultes	0:11	0:18	7	0:27	0:36	9	79	67
- dont bricolage	0:30	0:20	- 10	0:04	0:05	1	12	20
- dont jardinage, soins aux animaux	0:14	0:14	0	0:11	0:10	- 1	44	42

Source : Insee, France métropolitaine - actifs ayant un emploi

Les progrès sont donc bien lents. Au rythme actuel, il faudrait des décennies pour arriver à l'équilibre entre hommes et femmes au sein du couple.

Quelles répercussions pour elles ?

Les inégalités au sein du foyer ont des répercussions dans bien d'autres domaines pour les femmes, où elles sont freinées, de la vie professionnelle à l'engagement associatif ou politique notamment, en passant par les loisirs.

En politique

En 1999, un amendement de la Constitution de la Vème République indique que la loi « favorise l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives » et son article 4 stipule que les partis et groupements politiques « contribuent à la mise en œuvre » de ce principe « dans les conditions déterminées par la loi ».

En 2000, la loi sur la parité oblige les partis politiques à inscrire autant de femmes que d'hommes sur les listes de candidats aux élections municipales, régionales, sénatoriales et européennes.

En 2007, une nouvelle loi étend l'obligation de parité aux exécutifs régionaux et municipaux (dans les communes de plus de 3 500 habitants). Lors des élections cantonales, candidat(e) et suppléant(e) doivent être de sexe opposé. Et plus seulement sur les listes.

En mai 2012, le nouveau Président F. Hollande constitue **un gouvernement entièrement paritaire pour la première fois en France**. C'est un **bon exemple mais un miroir déformant de la réalité**.

Davantage de femmes dans la sphère politique mais on est encore loin de l'égalité

La loi de juin 2000 sur la parité a contribué à une meilleure représentation féminine dans les exécutifs nationaux et locaux. Mais seulement 26,9 % de femmes siègent à l'Assemblée nationale. Au rythme actuel de progression en nombre de sièges obtenus par les femmes, la parité devrait être atteinte... dans 25 ans. Au niveau local, seules deux femmes sont à la tête d'une région, alors qu'elles représentent près de la moitié des conseillers de ces instances. 13,8 % des maires sont des femmes, et celles-ci ne dirigent que 6 des 38 communes de plus de 100 000 habitants.



La représentation des femmes en politique		
	Année	Part de femmes en %
Députées	2012	26,9
Sénatrices	2011	22,1
Maires	2008	13,8
Conseillères générales	2011	13,9
Conseillères régionales	2010	48
Conseillères municipales	2008	35
Députées françaises au Parlement européen	2009	44,4

Source : Observatoire de la parité, ministère de l'Intérieur



Inégaux ou différents ?

D'où viennent ces écarts ? A la naissance, une fille n'est pas davantage capable qu'un garçon de passer la serpillière, et un garçon n'est pas plus doué pour piloter un avion qu'une fille.

Il existe des différences, physiques par exemple : hommes et femmes n'ont pas la même musculature et seules les femmes peuvent être enceintes.

Mais les métiers où la force physique compte sont de moins en moins nombreux. La différence physique devrait donc avoir moins d'impact sur la répartition des emplois. Et étrangement, à la maison, ce sont les femmes – sensées être moins fortes - qui font les tâches les plus fatigantes.

Tout petit déjà...

Les filles et les garçons ne sont pas élevés de la même façon. La société apprend aux filles à devenir des filles et aux garçons à devenir des garçons.

Dans les livres pour enfants, les filles apprennent la danse, s'occupent de jeunes enfants, font la cuisine... Et les garçons partent à l'aventure...

Les filles qui aiment les jeux de garçons et les garçons qui aiment les jeux de filles ne sont souvent pas bien vus. Dans le monde du travail, on retrouve surtout des femmes dans la communication, l'enseignement, le social : là où on s'occupe des autres. Comme on trouve normal qu'elles s'occupent des enfants.

En réalité, les femmes ne réussissent pas moins que les hommes dans certaines carrières, et les hommes ne réussissent pas plus que les femmes dans d'autres. Le problème, c'est plutôt que les femmes et les hommes n'accèdent pas aux mêmes carrières ! Par exemple, en France, c'est seulement à partir de 1974 que les femmes sont autorisées à tenter l'entrée de l'Ecole nationale de l'aviation civile. La première pilote militaire date de 1985. Aujourd'hui, elles ne représentent que 7 % des pilotes de ligne professionnels.

Les inégalités entre hommes et femmes sont bel et bien réelles. Elles existent « objectivement ». Mais elles sont créées et maintenues par nos représentations de la réalité. Nous maintenons l'ordre des choses dans nos têtes et dans nos actions, nos choix. Il faut oser aller à l'encontre de ce qui existe et avoir davantage confiance pour renverser l'ordre des choses.

Nina Schmidt

Responsable du projet « Jeunes » à l'Observatoire des inégalités

